

LE BOULET

Association pour la protection de Carouge
Case postale 1443 – 1227 Carouge

*Bulletin
d'information*

Mars 2015 – no 61
Tirage: 13 500 ex.



Carouge, une ville en croissance démographique. Nouvelles constructions sur les hauteurs de Pinchat: quelle vision demain depuis notre Centre historique ?

Hodgers for Disneyland ?

« Que de choses il faut ignorer pour agir ». Cette citation de Paul Valéry semble hélas devoir s'appliquer au Conseiller d'Etat Antonio Hodgers qui a repris l'an passé la tête du DALE, soit le département cantonal de l'Aménagement, de l'Equiperment et du Logement.

En effet la modification récente de l'article 56A du Règlement d'exécution de la loi sur les constructions ne rend désormais plus obligatoire d'obtenir un accord des services spécialisés de sauvegarde pour procéder à un changement de fenêtres.

Obnubilés par la nécessité de répondre de façon impérative à des normes d'isolation thermique, nos édiles ont pris la courageuse initiative d'écarter tous les obstacles.

Désormais, sur les trois cents immeubles d'habitation situés en zone protégée du Vieux-Carouge, seuls deux bâtiments classés relèveront de la compétence directe des Services chargés de la protection du patrimoine.

Pour le reste des immeubles, une compétence décisionnaire est conférée à l'Office de l'Energie habilité à statuer.

Grosso modo, on laissera les entreprises de menuiserie réaliser directement les travaux de remplacement de



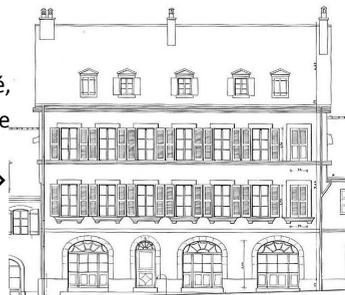
Arcade avec imposte à arcatures traditionnelles

Exemples de fenêtres qui seront désormais soumises « facultativement » à autorisation du Service des monuments et sites:



◁ 15 place du Marché, fenêtre du XVIIIe siècle

▷ 5 rue Ancienne, fenêtres d'arcades traditionnelles



fenêtres anciennes sous réserve de respecter le système de partition. Les normes d'isolation devenant la référence quasi incontournable, nous aurons bientôt un peu partout des fenêtres et des arcades avec des petits bois factices très épais à cause du poids des verres et dans le goût de Disneyland!

Dates importantes:

1950 et 1961: mesures de protection légales (zone protégée)

1970: Fondation communale

1982: plan de site

2012: suppression de la Commission du Vieux Carouge

2014: déréglementation

Pour faire entrer ces nouvelles dispositions en vigueur, M. Hodgers a soigneusement évité de consulter les instances concernées par la sauvegarde dans notre Commune. Au cours du mois de juin 2014 déjà, en réponse au fait qu'il avait écarté notre groupement de son droit à siéger dans les Commissions officielles



concernées, il nous annonçait que c'était entre autre dû au fait que ses services entendaient privilégier à la CMNS la venue d'experts en connaissance énergétique.

Cette attitude, tout comme les mesures prises depuis un certain temps par l'Administration cantonale visent à démanteler notre politique de sauvegarde.

Si Carouge est fière aujourd'hui d'avoir su conserver son patri-



moine et son Centre historique, notamment à travers l'action de sa Fondation communale, il va falloir désormais se battre contre des mesures inconséquentes prises par une Administration et des magistrats qui ne mesurent pas la portée de leurs actes.

Ci-dessous exemples à Carouge d'arcades et fenêtres déjà transformées et sans rapport avec le caractère de l'architecture carougeoise.

Une Auberge malmenée



L'Auberge Communale était une institution appréciée par tous où le patron faisait partie de la vie carougeoise. On allait, souvent le dimanche, dans sa salle à manger décorée par des peintures murales aux motifs historiques. Réalisés par l'artiste Joseph Falquet sur des cartons de Louis Cottier, ces éléments de décor faisaient partie du caractère de l'Auberge. Souvent, lors de visites guidées, les guides s'arrêtaient là pour commenter l'histoire de notre ville.



On y trouvait une toile avec le Roi Victor-Amé, une vue de l'arbre de la liberté sur la place du Marché en 1792, une vue du passage de Napoléon à Carouge, etc.

L'ignorance des Services d'architecture communaux et des nos Autorités a conduit à une dislocation de ces panneaux qui ont été dispersés dans les couloirs de l'établissement. Aujourd'hui la leçon d'histoire s'est envolée dans les étages et les escaliers pour répondre à la de-



mande « commerciale » du nouvel exploitant, qui sans racines locales, n'a visiblement pas saisi la valeur de cet ensemble. En lieu et place il a procédé à la pose de portemanteaux auxquels s'adossent des sofas... Les toiles se retrouvent derrière un comptoir ou dans d'étroits couloirs sans prospects.



Au vu de cette situation, on peut légitimement se demander si la série ne devrait pas être enlevée de l'Auberge pour être exposée regroupée dans un bâtiment communal, tel la Maison Delafontaine.

Mobilier: le règne du mauvais goût



Si notre ville a pu conserver un caractère qui lui est propre, cela provient de sa conception urbanistique issue du siècle des Lumières.

Ainsi, son mobilier urbain caractéristique porte la trace de matériaux régionaux, en particulier de la roche de Thoiry, que



Mobilier des Promenades vers 1960

l'on retrouve à la fois dans les bâtiments et dans les bancs et bornes anciens qui jalonnaient nos places et nos promenades.

Or ces témoins disparaissent et, nos services municipaux et nos édiles les éliminent progressivement en voulant nous

doter de nouveaux attributs urbains. Désormais,

depuis la mise en place de solutions de « murs à murs » sans trottoirs, des études souvent coûteuses et des essais visant à nous nantir d'un mobilier urbain propre à susciter une « animation urbaine » se succèdent. En particulier, la pose de bacs inesthétiques et de bancs soi-disant destinés au troisième âge témoignent d'un règne du mauvais goût. Et hélas d'une profonde méconnaissance du caractère authentique de Carouge. Tristesse.



Essais de mobilier et attributs qui dénaturent nos places et nos promenades.



La Fondation du Vieux-Carouge

Au cours du mois de mars 1970, la Fondation communale du Vieux-Carouge tenait sa première séance. L'année suivante elle se porte acquéreur de l'îlot de Carouge Centre situé entre la place et la rue du Marché et la rue Vautier.



C'est le début d'un parcours qui conduira cette Fondation à rénover ou restaurer onze immeubles situés au cœur historique de notre ville.

C'est ainsi que l'immeuble 1 rue Saint-Victor, ceux abritant le café du Cheval-Blanc, le café des Négociants ainsi que la brasserie de La Bourse sont aujourd'hui propriété de la Ville de Carouge par l'entremise de cette Fondation qui gère ainsi une soixantaine d'appartements, 16 arcades et 2 bureaux.



A fin 2013, la Fondation a eu l'occasion d'acquérir deux autres immeubles à la rue Joseph-Girard dans le cadre de l'opération « Similor ».

En permettant le maintien de logements et d'arcades à des tarifs abordables, cette Fondation contribue de façon remarquable au maintien du caractère carougeois de ce quartier. Les critères d'attribution étant en cours de révision, un dérapage s'est toutefois produit récemment, mais qui s'est vu corrigé.

Est-ce pour cette raison que certains se sont acharnés à jeter le discrédit sur son activité ? Le 28 février 2013 déjà, lors de l'adoption de ses nouveaux statuts au Conseil municipal, un conseiller, par ailleurs actuellement président des Verts, s'est livré à des charges inadmissibles. Récemment, le même élu, qui siège dans la Fondation, a de nouveau cherché à noircir médiatiquement et avec des visées uniquement politiques, le travail de cette Fondation, ce qui lui a du reste valu un dépôt de plainte.



Grincements stridents et convois nocturnes ou à l'aube, liés à l'exploitation du dépôt du Bachet, continuent à déchirer l'ouïe des riverains. Alors qu'en ville de Berne toutes les voies ferrées des trams posées sur les pavés



des rues historiques ont des supports insonorisés (cf. photo ci-contre), à Genève on continue à ressemeler péniblement des bouts de voies...

Coups d'œil à travers Carouge



Tags à la place du Marché: en février 2015, triste spectacle sur nos bornes et les bancs Récamier

Chemin de Saint-Jacques et site de la Drize (voir ci-contre)

Nous avons évoqué dans un précédent bulletin l'opposition formulée par Le Boulet, des groupes d'habitants et la Ville de Carouge à la création d'une voie d'accès pour camions et à une sortie de secours du CEVA.

Sensibilisés en haut lieu, il semblerait que les magistrats responsables Luc Barthassat et Serge Dal Busco ont obtenu des mesures de protection, notamment par la pose d'un support textile. A suivre.



Rue Ancienne:

En aménageant un îlot sous la forme d'un trottoir élargi à cet emplacement, la Ville de Carouge va modifier ce carrefour. Que se passera-t-il si, par malchance, un jour un tram vient à sortir de ses voies comme ce fut le cas récemment à Cornavin ?

Programme de printemps

Comme chaque année, notre groupement organise deux manifestations de printemps sous la forme d'une part d'une conférence et d'autre part d'une visite.

Nous vous invitons donc à nous rejoindre nombreux à ces deux rencontres qui s'annoncent d'ores et déjà passionnantes et ouvertes aux personnes intéressées.

Retour de mission au Saint-Sépulcre (Jérusalem)

par Pierre Baertschi

Ancien Conservateur cantonal des monuments

Mercredi 15 avril 2015

à 20 h 00

Café-restaurant Le Boccalino

Place du Rondeau 4 - Carouge

Entrée libre

Présentation de la participation suisse et genevoise à des chantiers de restauration au Saint-Sépulcre et au monastère d'Abraham contigu.

Visite d'une galerie d'écoute des anciennes forti- fications de Genève

Sous la conduite d'un historien spécialiste des fortifications

Samedi 25 avril 2015

à 14 h 00

Lieu: Musée d'Art et d'Histoire

Visite gratuite sur inscription réservée en priorité aux membres du Boulet

Le nombre de visiteurs étant limité, prière de vous inscrire auprès de M. Jacques Reymond, 8 rue Ancienne - tél. 022 342 08 21

SOUTENEZ NOTRE ACTION: DEVENEZ MEMBRE DU BOULET

Cotisation annuelle CHF 25.-

Email: leboulet.carouge@gmail.com

CCP 12-18542-2

Bordereau à renvoyer à: *Association Le Boulet* Case postale 1443 - 1227 Carouge

Nom Prénom.....

Adresse Date

Courriel Signature

Editeur responsable: Le Boulet - Pierre Baertschi, président - 1227 Carouge